

DÉLIBÉRATION N° 08-16 DU 20 NOVEMBRE 2008
PORTANT APPROBATION DE LA DM 1 DU BUDGET 2008

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :

DELIBERE

Article unique

Le Conseil d'Administration approuve la décision modificative n°1 du budget 2008.

Les enveloppes financières globales de dépenses de ce budget deviennent les suivantes :

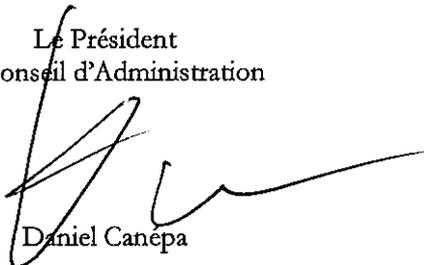
- Personnel 30,5 M€,
- Fonctionnement 626,7 M€,
- Immobilisations 136,1 M€.

La répartition prévisionnelle détaillée de ces enveloppes figure dans le compte de résultat abrégé prévisionnel et le tableau de financement abrégé prévisionnel annexés à la présente délibération.

Le secrétaire
Directeur de l'Agence


Guy Fradin

Le Président
du Conseil d'Administration


Daniel Canépa

